

# Wintzenheim valorise son patrimoine

*Fin août, la commune de Wintzenheim/Kochersberg et la Fondation du patrimoine ont signé une convention de souscription avant le lancement de deux collectes pour le lavoir et la croix de cimetière.*

Dans les communes rurales, les lavoirs constituaient de véritables lieux de vie: on venait y faire son linge, mais aussi échanger les dernières nouvelles des familles et du village. Préservés parfois, disparus souvent, ces éléments du patrimoine méritent une réelle attention. C'est ce qu'a voulu faire la commune de Wintzenheim/Kochersberg à la suite de son maire Alain North qui a tenu à confier à la Fondation du patrimoine la collecte de fonds au profit de la rénovation du lavoir communal.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine se fixe comme objectif principal la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de proximité non classé. Aux côtés de nombreux partenaires institutionnels, de communes et d'associations, la Fondation du patrimoine veut susciter le mécénat populaire ou d'entreprise: localement, elle collecte les dons, délivre des reçus fiscaux per-



*Les deux conventions de souscription ont été signées à la mairie de Wintzenheim-Kochersberg le 25 août, en présence notamment du maire Alain North (au centre), et de Pierre Goetz (à droite), délégué régional de la Fondation du patrimoine.*

mettant une déduction fiscale et abonde les sommes collectées de subventions sur ses fonds propres.

Pour ce lavoir de 1850 en grès maçonné, une restauration est aujourd'hui rendue nécessaire par la fragilité des joints, la présence de fissures et du manque d'étanchéité de l'ensemble. 5 180€ HT sont nécessaires à la réalisation de ce projet.

## Croix remarquable

Une autre souscription a été lancée dans cette même commune pour la restauration d'une croix du

cimetière. Sculptée en 1877 par Thiebo Kugler, cette croix repose sur un socle orné de symboles comme la pomme ou le serpent, le lierre et d'autres éléments de végétation. Finement sculptée, cette croix est aujourd'hui gravement endommagée: des infiltrations d'eau de pluie, le gel et le temps ont sérieusement marqué cet élément du patrimoine devenu illisible. Des éléments de pierre sont tombés et doivent aujourd'hui être remplacés et re-solidarisés pour un montant total des travaux estimés à 5 500€ HT.

Les deux collectes initiées il y a quelques semaines permettront de préserver ces deux éléments remarquables, des témoins hérités du passé, à préserver pour les générations futures...

C.N.

**Plus de renseignements:** Fondation du patrimoine  
Délégation Alsace, Tél: 03 88 22 32 15,  
alsace@fondation-patrimoine.org